

## ETAT «B»

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	<b>MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</b>	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	<b>SERVICES CENTRAUX</b>	
	TITRE III	
	<b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	1.000.000
	Total de la 1ère partie.....	1.000.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	8.000.000
	Total de la 4ème partie.....	8.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-21	Administration centrale — Rencontres nationales de jeunesse et de sport.....	8.160.000
37-22	Administration centrale — Rencontres internationales de jeunesse et de sport.....	1.300.000
	Total de la 7ème partie.....	9.460.000
	Total du titre III.....	18.460.000
	Total de la sous-section I.....	18.460.000
	Total de la section I.....	18.460.000
	<b>Total des crédits ouverts .....</b>	<b>18.460.000</b>

## ARRETES, DECISIONS ET AVIS

## MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

**Arrêté interministériel du 20 Rajab 1425 correspondant au 5 septembre 2004 portant renouvellement du détachement du président du tribunal militaire permanent d'Oran, 2ème région militaire.**

Par arrêté interministériel du 20 Rajab 1425 correspondant au 5 septembre 2004, le détachement de M. Ahmed Sebbagh, auprès du ministère de la défense nationale, est renouvelé, pour une durée d'une (1) année, à compter du 1er septembre 2004, en qualité de président du tribunal militaire permanent d'Oran, 2ème région militaire.

**Arrêté du 13 Rajab 1425 correspondant au 29 août 2004 mettant fin aux fonctions du juge d'instruction militaire près le tribunal militaire permanent de Béchar, 3ème région militaire.**

Par arrêté du 13 Rajab 1425 correspondant au 29 août 2004, il est mis fin, à compter du 31 juillet 2004, aux fonctions de juge d'instruction près le tribunal militaire permanent de Béchar, 3ème région militaire, exercées par le Capitaine Nacer Boualem.

★

**Arrêté du 13 Rajab 1425 correspondant au 29 août 2004 portant nomination du Procureur militaire adjoint près le tribunal militaire permanent de Béchar, 3ème région militaire.**

Par arrêté du 13 Rajab 1425 correspondant au 29 août 2004, le Capitaine Nacer Boualem est nommé Procureur militaire adjoint près le tribunal militaire permanent de Béchar, 3ème région militaire, à compter du 1er août 2004.